

Objectifs globaux de la Love Alliance

Objectif 1 : Un mouvement de populations clés [PC]¹ (communautés d'UD, de personnes LGBTQI et de Travailleur•ses du Sexe) dynamique, inclusif, influent, dont les parties se soutiennent mutuellement dans tous les espaces civils sans restriction.

Objectif 2 : La fin des violences sexuelles et basée sur le genre, de la stigmatisation et de la discrimination à l'encontre des PC (communautés d'UD, de personnes LGBTQI et travailleur•se•s du sexe).

Objectif 3 : L'égalité en matière d'accès à des services intégrés, fiables, complets, inclusifs et axés sur la personne en matière de prise en charge du VIH et de SDR.

Vous trouverez ci-dessous les résultats escomptés à court, à moyen et à long terme de la Love Alliance auxquels contribuera le groupe ou l'organisation sollicitant le financement si sa demande de subvention est approuvée.

Résultats à court terme	Résultats à moyen terme	Résultats à long terme
CT1.1. Nombre de coalitions/plates-formes/réseaux inclusif•ve•s formé•e•s et consolidé•e•s	MT1.1. Les mouvements des populations clés jouissent d'un leadership diversifié, y compris les leaders de demain	LT1.1. Les populations clés exploitent efficacement les mécanismes de redevabilité en matière de SDR
CT1.2. Nombre d'organisations de la société civile et d'organisations dirigé•e•s par des membres de la communauté disposant d'une capacité accrue de défense des droits des populations clés	MT1.2. Nombre de plateformes et de mécanismes nationaux qui appuient la coordination, la planification et l'engagement communautaires dans les processus nationaux établis/renforcés	LT2.1. Nombre de politiques officiellement proposées/adoptées (projets de loi, obligations, référendums, réglementations, politiques administratives, etc.) liées à l'espace et aux libertés civiques ou à la (dé)pénalisation

¹ L'ISDAO, en tant qu'organisation, n'utilise généralement pas et ne s'aligne pas sur le terme « PC » ou « populations clés » qui est utilisé de manière prédominante dans le contexte de la riposte au VIH/sida et dans le discours mondial. Ce terme très limitatif est souvent employé pour faire référence à certaines communautés, y compris les communautés de personnes consommatrices de drogues, les travailleur•se•s du sexe et certaines parties de la communauté LGBTQI. Dans le contexte de la Love Alliance, le terme « PC » reflété dans cet objectif et dans cette théorie du changement fait référence aux personnes qui utilisent des drogues, aux travailleur•ses du sexe et aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes, dans toute leur diversité.

<p>CT2.1. Nombre de stratégies conjointes élaborées et mises en œuvre par des organisations communautaires et des mouvements des populations clés</p>	<p>MT2.1. Les législateur•rice•s et les organes de décision interagissent avec les populations clés et les impliquent dans les mécanismes (inter)nationaux et dans l'élaboration des stratégies et politiques (inter)nationales</p>	<p>LT2.2. Nombre de politiques officiellement bloquées/rejetées (projets de loi, obligations, référendums, réglementations, politiques administratives, etc.) liées à l'espace et aux libertés civiles ou à la (dé)pénalisation.</p>
	<p>MT3.1. Les PC luttent contre /font régresser les discriminations et les violences basées sur le genre, la stigmatisation et/ou la pénalisation fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et/ou les caractéristiques sexuelles</p>	<p>LT3.1. Nombre de politiques/lois/stratégies en cours de mise en œuvre pour répondre aux besoins des PC grâce à la contribution au programme</p>
	<p>MT3.2. Les PC s'opposent ou contribuent à faire reculer la stigmatisation, la discrimination et/ou la pénalisation fondées sur le statut sérologique, la pratique du commerce du sexe et/ou la consommation ou la possession de drogues</p>	<p>LT3.2. Des financements adaptés à la riposte au VIH et à l'appui aux communautés sont alloués</p>
	<p>MT4.1. Les gouvernements et les autres acteur.rices sont redevables quant aux engagements pris en matière de SDR et de VIH/sida.</p>	
	<p>MT4.2. Les PC plaident pour des lois et des politiques inclusives (égalité des genres et populations clés)</p>	



INITIATIVE SANKOFA D'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce qui précède n'est pas une injonction quant aux initiatives à proposer dans votre application. En accord avec les valeurs d'autonomie et d'autodétermination de l'ISDAO, nous encourageons vivement les organisations/groupes candidat·es à proposer des initiatives qui répondront et porteront sur les besoins urgents liés à la défense de la santé et des droits sexuels et reproductifs qui affectent leurs communautés respectives et comment ils peuvent être reliés aux objectifs de la Love Alliance.

Priorités de plaidoyer des communautés au Burkina Faso

En 2021, l'ISDAO a organisé une rencontre sur l'identification des priorités de plaidoyer des communautés avec des représentant·es clés des communautés LGBTQI, des travailleur·ses du sexe et des UD, représentant 40 organisations différentes de personnes LGBTQI, de travailleur·ses du sexe et de UD à travers le pays. La rencontre de priorités de plaidoyer ont permis de comprendre les aspects de plaidoyer que les trois communautés souhaitent privilégier en tant que collectif et comment ISDAO peut accompagner ce processus dans le cadre de l'Initiative Love Alliance. Nous recommandons aux organisations/groupes d'examiner attentivement ces priorités lors de la préparation de leur demande de subvention, de décider lesquelles de ces priorités sont reflétées dans leur organisation/groupe et de les faire concorder ensuite avec les résultats de la Love Alliance.

Ces priorités en matière de plaidoyer ont été collectivement identifiées et définies par les communautés de personnes LGBTQI, de travailleur·ses du sexe et d'UD lors de la réunion d'identification des priorités de plaidoyer. ISDAO souhaite souligner que cela n'affecte en aucun cas ses valeurs d'autonomie et de respect de l'autodétermination des priorités par les partenaires. Par conséquent, nous encourageons nos partenaires à proposer avant tout des initiatives qui répondent aux besoins de leurs communautés cibles et à voir si celles-ci peuvent être liées à une ou plusieurs autres de ces priorités.

Ci-dessous se trouvent les trois priorités de plaidoyer définies par les communautés lors de la définition des priorités de plaidoyer des communautés :

Priorité 1 : Promouvoir les opportunités sociales et économiques pour les UD, les TS et les personnes LGBTQI+.

Priorité 2 : Améliorer l'accès, la disponibilité, la pertinence et le caractère abordable des services de santé holistiques pour les UD, les TS et les personnes LGBTQI+.

Priorité 3 : S'attaquer aux lois et politiques discriminatoires afin de faire progresser les droits humains pour les UD, les TS et les personnes LGBTQI+.